

Date : Mardi 4 novembre 2025
École Élémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE du 04/11/2025

Président du conseil d'école : M. Braun
Secrétaire de séance : M. Lhommet

Présents :

Adjointe au maire de Massy : Mme Victorien
Directeur de l'école : M. Braun
Enseignants : Mme Denage, Mme Gautron, Mme Slomianowski, Mme Boulassal, Mme Leclair, Mme Gonçalves, Mme Maucuit, M. Bouhier, Mme Madi, Mme Ragot, Mme Crémignon, M. Rouif, Mme Vignot, M. Lhommet
Parents : Mme Beghoul, Mme Boukari, M. Digaud, Mme Khalifi, Mme Roget, Mme Syed, Mme Zyong

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bilan de rentrée**
- 2- Règlement intérieur de l'école 2025-2026**
- 3- Organisation des élections des représentants des parents d'élèves**
- 4- Projets, perspectives et vie de l'école**
- 5- Coopérative scolaire**

Début du conseil d'école : 18h20

1- Bilan de rentrée :

En introduction, M. Braun tient à souligner qu'il est très heureux de travailler avec une équipe enseignante et une équipe de représentants de parents dynamiques, sympathiques et qui coopèrent pour le bien-être des enfants à l'école. Il tient à rappeler que la coopération et le travail avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante et les différents acteurs de la municipalité (périscolaire, services techniques, factotum) est quotidien, et ne se limite en aucun cas aux échanges du conseil d'école. Un grand merci à toutes et à tous pour votre coopération.

L'équipe enseignante est stable par rapport à l'année dernière. Nous accueillons Mme Maucuit qui remplace Mme Kulhava et Mme Daoudi qui assure les compléments sur les classes de Mme Denage et de Mme Legarson.

Nous accueillons aussi Mme Touzani, enseignante spécialisée du RASED à la place de Mme Bacqué partie sur un autre poste.

L'équipe enseignante est composée de 17 enseignants. Il y a toujours qu'une seule enseignante RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) en plus de la psychologue scolaire.

A la rentrée, les effectifs de l'école étaient de 260 élèves répartis ainsi :

- 4 classes de CP (dispositif des CP « dédoublés » à 13 élèves par classe environ)
- 3 classes de CE1 (dispositif des CE1 « dédoublés » à 11/12 élèves par classe environ)
- 2 classes de CE2 (20 élèves par classe environ)
- 3 classes de CM1 (22 élèves par classe environ)
- 3 classes de CM2 (23 élèves par classe environ)
- 1 dispositif ULIS-école (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) avec 12 élèves en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge.

À la demande des représentants des parents d'élèves, M. Lhommet (coordonnateur du regroupement ULIS-école) donne quelques précisions sur le fonctionnement du regroupement ULIS-école et le projet pour ses élèves. Les 12 élèves du regroupement sont en grande partie en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge. L'inclusion (école pour tous) permet à tous les élèves 'avoir accès aux mêmes chances et au même socle de connaissances.

On compte 6 AESH pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap (ces personnes sont attribuées sur commissions liées au handicap avec un nombre d'heures défini par élève suivant le type de handicap), dont une AESH spécifiquement pour les élèves du regroupement ULIS-école. Il manque encore des heures d'AESH sur l'école (plus de 50h manquantes actuellement), en attente de recrutements au niveau du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) dont nous dépendons.

La journée de rentrée s'est très bien passée. Les listes avaient été affichées le vendredi soir pour la rentrée du lundi matin. Il est difficile d'anticiper plus, car nous avons toujours des inscriptions / radiations jusqu'à la dernière minute.

Il est important de rappeler aux familles qui déménagent qu'il est indispensable de demander un certificat de radiation en amont à l'école pour pouvoir s'inscrire dans la nouvelle école.

Nous rappelons qu'il n'est pas possible pour les familles de demander des changements lorsque les listes des classes sont affichées (généralement la veille de la rentrée scolaire). Il est important que les familles fassent confiance à l'équipe enseignante. La constitution des listes des classes, faite lors de concertations en équipe, prend en compte de très nombreux critères (effectifs, équilibre garçons / filles (dans la mesure du possible), autonomie, comportement, difficultés dans les apprentissages...), et tout changement pourrait avoir des impacts sur le fonctionnement de l'école et le bien-être de tous les enfants.

En cas d'arrivée en cours d'année, les enseignants regardent les effectifs et la configuration des classes correspondant au niveau de l'enfant.

Pour le fonctionnement quotidien depuis la rentrée, nous avons maintenu, comme l'année dernière, un accueil où les enfants montent directement en classe en arrivant, entre 8h20 et 8h30. Cette organisation, conforme aux directives de notre hiérarchie, évite aux enfants d'attendre dans le froid (ou sous la pluie) dans la cour alors qu'ils viennent de se réveiller et de sortir du lit ou du petit déjeuner. Cela permet un accueil calme et serein dans les classes.

Nous maintenons aussi l'organisation des sorties par deux portails différents. Cela évite les attroupements à la sortie des élèves (ce qui est d'autant plus important avec les mesures de vigilance actuelles) et cela permet aussi aux parents de « retrouver » plus facilement leur enfant à la sortie. Ces sorties s'organisent en fonction de la place des classes dans le bâtiment. Pour faciliter l'organisation des familles avec des fratries, ces dernières peuvent se retrouver dans la cour pour sortir par un même portail, à la demande des parents. Ce fonctionnement donne satisfaction en permettant une plus grande fluidité.

2- Règlement intérieur de l'école 2025-2026

Pour rappel, une partie de ce règlement n'est pas modifiable car défini par le code de l'éducation et du règlement départemental. Ce qui est modifiable ce sont uniquement les aménagements liés au fonctionnement interne.

Suite au vote, le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité des présents au conseil d'école.

3 - Organisation des élections des représentants des parents d'élèves :

Depuis l'année dernière, suite à une décision du conseil d'école renouvelée, le vote pour les élections des représentants des parents d'élèves se fait uniquement par correspondance, sans vote direct à l'urne. Cela facilite la tenue des élections sans mobiliser des parents pour la tenue du bureau de vote sur place. De plus, il n'y a pas d'impact négatif sur la participation suite à ce fonctionnement. Le taux de participation a même augmenté par rapport au vote en présentiel :

- Taux de participation 2025-2026 : 44,7 % (vote uniquement par correspondance)
- Taux de participation 2024-2025 : 45 % (vote uniquement par correspondance)
- Taux de participation 2023-2024 : 33 % (vote en présentiel)

Afin de reconduire ce fonctionnement pour l'année prochaine, nous devons le voter au conseil d'école.

Suite au vote, la proposition de voter uniquement par correspondance est acceptée à l'unanimité des présents au conseil d'école. Il est donc acté que les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2026/2027 s'effectueront uniquement par correspondance.

4- Projets, perspectives et vie de l'école

Projet : « Notre école faisons là ensemble » :

Notre projet « NEFLE », construit l'année dernière, a été déposé sur la plate forme numérique de la DSDEN pendant l'été. L'équipe a fait des devis de matériel pour équiper les 5 « pôles » :

- Sciences
- Arts
- EPS
- Jeux de société
- Inclusion, élèves à besoins éducatifs particuliers

La mairie a donné son intention d'accepter d'être « porteur » (avancer des fonds en cas de réponse positive à notre projet).

Nous attendons un retour de la commission de la DSDEN pour le début d'année 2025.

Actuellement, les demandes faites pour concrétiser notre projet sont d'origine matérielles, afin d'équiper chaque pôle avec du matériel pour tous les niveaux de classes. Le budget nécessaire est évalué à environ 16000 euros. Il est précisé que le matériel doit être acheté en respectant les règles des marchés publics, et le prix est souvent élevé.

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (analyse des points faibles aux évaluations nationales), suivi des progrès des élèves, accentuation sur la maîtrise de l'oral, la résolution de problèmes
- Bien-être pour tous, pédagogie positive. Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (le respect, les valeurs de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Équité et inclusion (décloisonnements, inclusion d'élèves en difficultés scolaire)

Le projet d'école pourra être retravaillé en fonction du retour sur notre projet « NEFLE ».

USEP :

Pour les classes de Ce2 et de Cm1 : 2 sorties USEP annuelles (« Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré »), activités physiques quotidiennes, natation par période, quart d'heure de lecture quotidien. L'affiliation à l'USEP coûte 4 euros par enfant pour l'année scolaire. Cette participation est demandée aux familles.

Programme « Phare » :

Depuis l'année dernière, l'école s'inscrit dans le programme national « Phare » de prévention du harcèlement.

Cette année, nous allons notamment :

- Mesurer le climat scolaire (questionnaires anonymes du Ce2 au Cm2)
- Travailler en prévention (avec notamment des ateliers de sensibilisation au Cyberharcèlement en Cm2)

Les enseignants ont des temps de formation sur la prévention au harcèlement : cette année, trois enseignantes de Cp ont participé à une formation. La formation est aussi prévue l'année prochaine pour continuer à former l'équipe.

Nous avons une méthode qui nous aide à résoudre les situations de harcèlement si elles venaient à se présenter.

Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée (aussi appelée « méthode Pikas »), méthode largement promue et utilisée dans le cadre du programme « Phare ».

Cette méthode consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse. Pour Jean-Pierre Bellon, qui a développé cette méthode en France : « La sanction ne fonctionne pas car elle a plutôt tendance à fédérer le groupe contre la victime ».

Différents élèves, dont ceux impliqués dans les brimades mais pas seulement, sont sélectionnés. Ces élèves sont alors convoqués individuellement : à aucun moment il ne leur est reproché quoi que ce soit. L'objectif, lors de ces entretiens, est de responsabiliser les élèves et qu'ils deviennent acteurs des solutions qui mettront fin à l'intimidation : « Essayer de réveiller le sentiment d'empathie, voir comment eux peuvent faire en sorte que cette situation s'améliore ».

Des entretiens avec la victime, dont les parents sont informés, sont menés parallèlement, notamment pour l'inviter à ne pas rejeter les intimidateurs lorsqu'ils se présenteront avec des meilleures intentions.

Projet « interventions sportives » commun scolaire-périscolaire :

Nous travaillons actuellement avec Anthony (responsable du temps du midi) sur un projet de partenariat avec une école de formation d'éducateurs sportifs (« La DN Factory ») installée dans les locaux de l'ancienne « Maison du Rugby », juste en face de notre école, pour faire profiter aux élèves d'interventions sportives spécifiques l'année prochaine (comme le « Laser Run » par exemple) sur le temps méridien et sur le temps scolaire. C'est un véritable « plus » pour les enfants, notamment en leur proposant encore plus d'activités diverses sur le temps du midi. Les interventions sont gratuites, la municipalité met les locaux (le gymnase) à disposition

Spectacle à l'école proposé par l'Opéra de Massy :

Le vendredi 12 décembre un duo violoncelle/comédien interprétera l'histoire d'Alice aux pays des merveilles en musique et en théâtre, à l'école.

Il s'agit d'une action culturelle entièrement financée par la Ville. Les artistes viennent à vous, dans l'école pour réaliser ce petit spectacle d'environ 45mn.

Un grand merci à la ville de Massy et à l'Opéra de Massy pour ce spectacle qui nous est proposé.

Point sécurité :

Les mesures Vigipirate, toujours en vigueur, nous obligent à rester très vigilants. Seules les personnes dûment identifiées peuvent rentrer dans l'école. Nous remercions les familles, notamment les parents qui viennent pour un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, de ne pas s'offusquer si plusieurs personnels de l'école leurs demandent où ils vont ou qui ils sont.

Les enfants et les personnels de l'école sont entraînés à réagir en cas d'intrusion dans l'école dans le cadre du PPMS (« Plan Particulier de Mise en Sûreté). Le dernier exercice a été mené fin septembre 2023. Dans ce cadre, nous rappelons aux familles qu'en cas de confinement des élèves dans l'école, il ne faut en aucun cas venir à la porte pour essayer de récupérer ses enfants.

5- Coopérative scolaire

Mme Denage prendra la place de Mme Ragot en tant que mandataire de la coopérative scolaire. Elle sera aidée par Mme Gautron. Un grand merci à toutes pour le travail et les responsabilités que cela implique.

Fin du conseil : 19h25

Date du prochain Conseil : mardi 20 janvier 2025 à 18h15